

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22029604

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
- Division Charleroi -

24 FEV. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0429 442 556**

Nom

(en entier) : **GSL Charleroi srl**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles 391 - 6042 Lodelinsart**

Objet de l'acte : Nomination de commissaire

Objet de l'acte : nomination de commissaire

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société le 27 décembre 2021

"

(...)

Délibération des points à l'ordre du jour

Après adoption de la déclaration du Président par tous les membres de l'Assemblée, le président soumet les différents points de l'ordre du jour au vote de l'Assemblée.

L'Assemblée générale délibère et décide sur les points repris à l'ordre du jour :

Elle approuve à l'unanimité la nomination, aux fonctions de commissaire, la srl « DGST & PARTNERS - Réviseurs d'entreprises » dont les bureaux sont sis à 1170 BRUXELLES, avenue E. Van Becelaere, 28A/71, laquelle a déclaré désigner comme représentant Fabio CRISI, Réviseur d'Entreprises. Le mandat de commissaire portera jusqu'à l'exercice clôturé le 31 décembre 2023. Les honoraires sont de 5000 EUR HTVA indexables annuellement.

(...) "

Gustave GOEYENS

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).